

GAZETTE DES CAMPAGNES

JOURNAL DU CULTIVATEUR ET DU COLON PARAISSANT TOUS LES JEUDIS

Rédacteur-Propriétaire :

FIRMIN H. PROULX.

L'abonnement peut dater du 1er de chaque mois, ou commencer avec le 1er numéro de l'année. On ne s'abonne pas moins que pour un an. L'avis de discontinuation doit être donné par écrit, au Bureau du soussigné, UN MOIS avant l'expiration de l'année d'abonnement, et les arrérages alors devront avoir été payés; si non, l'abonnement sera censé continuer, malgré même le refus de la Gazette au Bureau de Poste. Tout ce qui concerne la rédaction et l'envoi de correspondances doit être adressé à **FIRMIN H. PROULX, Rédacteur-Propriétaire.**



Gérant :

Hector A. Proulx.

Tout ce qui concerne les abonnements à la Gazette des Campagnes et les annonces à être publiées dans ce journal, doit être adressé à Hector A. Proulx, Gérant.

ANNONCES :

Première insertion.....10 centins par ligne
Deuxième insertion, etc.... 3 centins par ligne
Pour annonce à long terme, conditions libérales.

Ceux qui désirent s'adresser tout particulièrement aux cultivateurs pour la vente de terres instruments d'agriculture, etc., etc., trouveront avantageux d'annoncer dans ce journal.

ABONNEMENT : }
\$1 PAR AN }

Si la guerre est la dernière raison des peuples, l'agriculture doit en être la première.
Emparons-nous du sol, si nous voulons conserver notre nationalité.

ABONNEMENT }
\$1 PAR AN }

SOMMAIRE.

Revue de la Semaine : Ordinations au Collège de Ste-Anne.—350e anniversaire de l'arrivée de Jacques-Cartier à Québec.— Changements ecclésiastiques dans l'archidiocèse de Québec.—Monument à Mgr Déziel, à Lévis dont il est le fondateur.

Causerie Agricole : Les moissonneuses et les moissonneuses-lieuses.

Sujets divers : Résultat du concours des formes les mieux tenues et des récoltes sur pied, dans le comté de l'Islet.—Distribution de prix au concours sous le patronage du cercle agricole de Sherbrooke.

Choses et autres : Reprise de la publication du *Naturaliste Canadien*, ayant pour rédacteur propriétaire M. l'abbé L. Provancher.— Succès de trois cultivateurs Canadiens-français de la province de Québec, à l'exposition agricole et industrielle de la Province d'Ontario, à Toronto.

Recettes : Comment on empêche les confitures de cerises de cristalliser.—Comment on pare une volaille.

Vente d'animaux de choix, par encan.—Nous attirons tout particulièrement l'attention de nos lecteurs sur les annonces de MM. Ed.-A. Bernard et A. Mousseau, à ce sujet.

PRIÈRE À NOS ABONNÉS RETARDATAIRES de payer au plus tôt ce qu'ils nous doivent pour abonnement à la *Gazette des Campagnes*. Nous avons besoin de ce qui nous est dû, comme l'ouvrier a besoin, chaque semaine, de son salaire. C'est avec le prix des abonnements que nous avons à faire face aux dépenses qu'entraîne la publication de notre journal : nous en priver, c'est nous mettre dans une gêne considérable. Pour chacun de nos abonnés l'envoi d'une piastre ou plus qu'ils nous doivent, n'est rien, mais ces sommes réunies nous sont absolument indispensables. Nous avons été des mois pendant lesquels nous ne recevions pas deux piastres par semaine, et la semaine dernière, dans une seule journée nous recevions \$18 pour abonnement à notre journal. Ces retards ne peuvent être dûs qu'à l'oublie, jamais nous ne voudrions croire qu'il y ait mauvaise volonté. Dans tous les cas, que chacun de nos abonnés se demande : **AI-JE PAYÉ MON ABONNEMENT À LA "GAZETTE DES CAMPAGNES ?"** et nous sommes bien convaincu que dans le cas contraire on s'empressera de faire justice à notre juste demande au plus tôt.—*Nous attendons !*

REVUE DE LA SEMAINE

Ordinations à la chapelle du Collège de Ste-Anne— Samedi dernier, 19 septembre, Sa Grandeur Mgr l'Archevêque de Québec a fait les ordinations suivantes au Collège de Ste-Anne :

Tonsure : M. Joseph-Léonard Benoit.

Sous diaconat : MM. Pierre-Auguste Caron, Louis-Philippe Delisle et Charles-Clément Lévesque.

Le lendemain matin, MM. Caron, Delisle et Lévesque ont été faits diacres.

350 anniversaire de l'arrivée de Jacques-Cartier à Québec.— Lundi dernier, 14 septembre, était la fête de l'exaltation de la sainte Croix. A pareille date, le 14 septembre 1535, Jacques Cartier arrivait au confluent du Saint-Laurent et de la rivière Saint-Charles, avec ses vaisseaux. C'était aussi le jour de l'exaltation de la sainte Croix, et à cause de cette circonstance, le découvreur malouin donna le nom de *Ste Croix* à la petite rivière que les sauvages appelaient *Cabir-Coubat*, et qui fut, plus tard, appelée *rivière St Charles* en l'honneur de Messire Charles DesBoues.

Par suite de la réforme du calendrier, en 1582, l'anniversaire de l'arrivée de Cartier à Québec tombe, en réalité, le 24 septembre. Il y aura donc trois siècles et demi, aujourd'hui (le 24 septembre 1885) qu'eut lieu l'événement mémorable dont nous venons de parler, et qui occupe une place si importante dans l'histoire.

Cartier se rendit à Montréal (Hochelaga) ce même automne 1535. En revenant à Québec (Staconé) il s'arrêta à la rivière Saint-Maurice, qu'il appela *rivière de Fouez*, et planta une croix dans une des îles qui se trouvent à son embouchure.

Cartier planta ainsi trois grandes croix, comme marque de prise de possession du pays : la première à Gaspé (Hongundo), en 1534; la seconde à l'embouchure du Saint-Maurice, 1535; et la troisième au confluent des rivières St-Charles et Lairet, près de Québec, 1536.

Liste officielle des changements ecclésiastiques dans l'archidiocèse de Québec en 1885.—Curé : Le rév. M. G. Potvin, de la cure de St Aubert à celle de N. D. de Buckland.

Le rév. M. T. Houde, de la cure de N. D. de Buckland à celle de St Aubert.

Le rév. M. F. X. Gosselin, de la cure de St Roch de Québec à celle de St Joseph de la Beauce.

Le rév. M. D. Gosselin, du vicariat de St Roch à la cure de St Honoré de Shenly.

Le rév. M. F. H. Belanger, du vicariat de N.-D. de Québec à la cure de St Roch de Québec.

Vicaires :—Le rév. M. L. Sanfaçon, assistant de M. le curé de Grondines.

Le rév. D. A. Déziel, du vicariat de St Roch de Québec à celui de St Jean-Baptiste de Québec.

Le Rév. M. L. Z. Quézel, au vicariat de S. Jean Deschailons.

Le rév. M. J. B. Gosselin, missionnaire à la Grosse-Isle, au vicariat de S. Jean Deschailons.

Le rév. F. X. Faguay, du vicariat de S. Jean Baptiste de Québec à celui de St Roch de Québec.

Le rév. M. Benj. Dionne, du vicariat de St Sébastien d'Alymer à celui du Cap Santé.

Le rév. M. W. Plaisance, du vicariat de N. D. de Lévis à celui de St Roch de Québec.

Le rév. M. Adolphe Michaud, du vicariat de S. Roch de Québec à celui du Cap St Ignace.

Le rév. M. A. Vaillancourt, du vicariat de S. Paschal à celui de N.-D. de Québec.

Le rév. M. Louis Belleau, du vicariat de S. Roch de Québec à celui de St George de la Beauce.

Le rév. M. Albert Rouleau, du vicariat de S. Jean, I. O., à celui de S. Paschal.

Le rév. M. F. Chabot, du vicariat St Jean Deschailons à celui de S. Casimir.

Le rév. M. Hubert Lessard, du Séminaire de Québec au vicariat N. D. de Lévis.

Le rév. M. Alfred Dionne, du vicariat du Cap S. Ignace à celui de S. Roch de Québec.

Le rév. M. Théophile Trudel, du Séminaire de Sherbrooke au vicariat de S. Jean, I. O.

Le Rév. M. Fortunat Rouleau, au vicariat de Charlesbourg.

Le rév. M. Louis Coulombe, au vicariat de Ste Louise.

Le rév. M. Augustin Vézina, du vicariat de St Joseph de la Beauce au vicariat de l'Isle aux Grues.

Le rév. M. Cyprien Jean, au vicariat de St Vital de Lambton.

Le rév. M. Daniel Guimont, au vicariat de S. Roch de Québec.

Le rév. M. Siméon Jolicœur, au vicariat de S. Frédéric de la Beauce.

Le rév. M. J. G. Gaudreau, au vicariat de S. David de Lauberivière.

Le rév. M. Alphonse Talbot, au vicariat de S. Joseph de Lévis.

Le rév. M. Pierre Ouellet, au vicariat de S. François de la Beauce.

Le rév. M. F. X. Couture, au vicariat de S. Ephrem de Tring.

Au Séminaire de Québec.—Le rév. Jos. Fortin.

Au Collège de Ste Anne.—Les révérends MM. Dom. Pelletier et François Tétu.

Au Collège de Lévis.—Le rév. M. H. Defoy.

A la Préfecture Apostolique du Golfe St Laurent.—Le rév. M. F. Boutin, ci-devant vicaire à S. George de la Beauce, missionnaire à Nataskouan.

Au chapellinat de Bellevue.—Le rév. M. E. L. Moisan.

Le rév. M. L. A. Martel, curé de S. Joseph de la Beauce, se retire du ministère pour défaut de santé.

Le rév. M. C. Leclerc, du collège de Lévis, est entré au Noviciat des RR. PP. Rédemptoristes.

Le rév. M. J. T. Hudon a obtenu la permission d'aller exercer le saint ministère parmi les canadiens des États-Unis pendant quelques années.

C. A. MAROIS, Ptre,
Secrétaire.

Archevêché de Québec,
18 septembre 1885.

Monument de Mgr Déziel.—La ville de Lévis se prépare à fêter d'une façon gaudiose le jour où sera dévoilé la statue de Mgr J. D. Déziel, son fondateur et son premier curé. Cette cérémonie aura lieu dimanche prochain, 27 septembre.

Le matin, une messe pontificale sera chantée dans l'église Notre-Dame. M. Lionel Lindsay, préfet des études au Collège de Lévis, prononcera le sermon de circonstance.

L'après-midi après un salut solennel, aura lieu le dévoilement de la statue élevée en face de l'église, au milieu même du promontoire qui a été transformé en place publique sous le nom de Carré Déziel.

Cette statue de bronze, de grandeur naturelle, représente le curé Déziel, drapé dans son manteau de prélat romain. Cet œuvre d'art est dû au ciseau de l'artiste Hébert, celui-là même qui a si admirablement taillé déjà les statues de Cartier et de Salaberry. Le bronze a été coulé dans les usines de Carrier Lainé & Cie. C'est un véritable chef-d'œuvre de l'industrie de notre entreprenant concitoyen, M. C. W. Carrier, et c'est en même temps un témoignage de sa générosité princière.

Le socle de la statue est en granite grisâtre de Kingsey. Il aura près de quinze pieds de hauteur. Des ouvriers lui donnent en ce moment les derniers coups de ciseaux. Sur la base seront inscrits les principaux événements de la vie du curé Déziel.

Les plans du monument et du carré Déziel sont dûs au crayon délicat de M. D.-C. Morency, ingénieur civil, de Lévis.

Dès le 15 octobre 1882, les citoyens de Lévis, voulant honorer la mémoire de leur fondateur, se réunirent en assemblée, et choisirent un comité pour ériger un monument à Mgr Déziel.

Ce comité choisit pour officiers les MM. suivants :
Président honoraire : le Rév. M. Ant. Gauvreau ;
Président actif : l'honorable J. G. Blanchet ;
Vice-présidents : l'honorable George Couture, MM. Julien Chabot et C. W. Carrier.

Secrétaires : MM. L. G. Desjardins et J. E. Roy.
Trésorier : M. Ls. Ed. Couture,

En novembre, l'honorable George Couture s'offre à donner le superbe épitaphe en marbre blanc et noir que l'on voit maintenant dans l'église de Notre-Dame.

Depuis ce temps, on s'est occupé activement à recueillir des souscriptions et nous devons dire que les citoyens de Lévis, qui ont la mémoire du cœur, ont généreusement souscrit.

Lévis verra s'élever sur les hauteurs la statue de son fondateur, bien avant que Québec et Montréal aient songé à honorer la mémoire de Champlain et de Maisonneuve.

C'est un bel exemple que cette ville de vingt quatre années d'existence donne à ses aînés.

Voici le programme de la fête de dimanche prochain :

A trois heures, la statue sera dévoilée par Sa Grâce Mgr l'Archevêque de Québec et Son Excellence le lieutenant-gouverneur de la province, l'honorable M. Masson. L'Eglise et l'Etat ont voulu se donner la main pour honorer l'homme de bien qui fut à la fois un prêtre suivant Dieu et un grand citoyen.

Plusieurs discours de circonstance seront alors prononcés. L'honorable J. G. Blanchet, MM. I. N. Belleau avocat, L. G. Desjardins député de Montmorency, et J. E. Roy rédacteur du *Quotidien*, ont été invités par le comité à porter la parole. MM. Louis Fréchette et Napoléon Legendre : le premier, enfant de Lévis ; le second, ancien élève du collège de Lévis, diront des pièces de poésie.

Grand nombre d'invitations ont été envoyées. Des évêques, les MM. du clergé, les ministres fédéraux et locaux, plusieurs députés et les principaux fonctionnaires civils et militaires assisteront.

Le soir, il y aura illumination générale par toute la ville et feu d'artifice sur le carré Déziel.

La ville de Lévis n'a pas coutume de faire les choses à moitié, et nous ne doutons pas que la démonstration qu'elle prépare ne soit à la hauteur de celui qu'elle est destinée à honorer.

Déjà, toutes les sociétés ouvrières de Lévis s'organisent pour chômer dignement cette solennité. Elles nous promettent une démonstration grandiose.

Les corps de musique du collège et du 17ème bataillon de Lévis prendront part à la fête.

Afin de préparer et diriger la cérémonie du jour, l'illumination et le feu d'artifice, M. J. E. Mercier du *Quotidien* a été nommé commissaire ordonnateur général. On lui a adjoint MM. Onésime Carrier, Albert Marquette, P. H. Roy et Elzéar Bédard.

Un comité de réception a été formé. Il est composé des commissaires ordonnateurs et des MM. dont les noms suivent :

MM. Alfred Lemieux, L. Simoneau, Edouard Demers, L. Auguste Carrier, Geo. Bourrassa, Alphonse Desjardins, F-X. Gosselin, Albert Lemay, Joseph Blanchet, A. Dumontier, Narcisse Belleau.

CAUSERIE AGRICOLE

LES MOISSONNEUSES ET LES MOISSONNEUSES-LIEUSES.

Il y a dix ans, l'introduction des moissonneuses jetait pour ainsi dire l'épouvante dans notre monde agricole, et l'on était à se demander ce que deviendrait la masse des travailleurs des champs en présence d'une concurrence sur le prix de la main-d'œuvre. La nécessité de ces instruments se commandait alors comme aujourd'hui l'on cherche à obtenir de ces

mêmes instruments un travail plus prompt et plus perfectionné, et soyons en sûrs la classe des travailleurs n'aura pas plus à souffrir à l'avenir de la concurrence de ces instruments. Nous faisons cette réflexion parce que souvent nous entendons dire autour de nous que ces instruments sont une source de malaise pour la classe pauvre de nos campagnes ; au contraire, ce serait pour eux une occasion de richesse, s'ils savaient en profiter. Le cultivateur riche qui saura faire profiter ses travaux de culture en entrant vaillamment dans la voie du progrès agricole, sera à même de payer de meilleurs salaires pour les travaux que lui commandera son exploitation agricole.

Pour l'agriculture, comme à l'égard des autres industries, nous devons entrer dans la voie du progrès agricole afin de ne pas être surpassés par les pays voisins qui nous feraient une concurrence autrement plus dangereuse que celle que nous redoutons pour les ouvriers de fermes. Un pas de l'avant, une amélioration quelconque en commande une autre qui fait que l'on ne peut reculer, et qu'il faut avancer comme malgré soi en adoptant un meilleur système de culture ; qu'il faut donner plus de soins à nos animaux et recourir à l'outillage agricole perfectionné. Dans ce dernier cas, le temps que nous aurions utilisé à des travaux trop prolongés pourra avantageusement être employé au bon entretien du bétail qui par ses engrais augmenterait la fertilité de nos terres ; l'outillage agricole lui-même qu'il nous est possible d'employer aujourd'hui exigerait une culture plus soignée qui par conséquent rapporterait davantage tout en nous permettant de faire les travaux de la moisson avec plus de facilité, moins de labeur, plus promptement et par conséquent avec moins de frais.

Il en est des moissonneuses comme de l'établissement des beurreries et des fromageries qui exigent pour l'industrie laitière moins de frais et surtout moins de bras. Tous les outillages agricoles nouveaux, même la crémeuse d'invention nouvelle, tendent nécessairement à économiser la main-d'œuvre, qui pourrait être utilisée à la culture des plantes industrielles, à la culture potagère, au jardinage, à l'entretien d'un verger, à la culture des abeilles et au bon aménagement des animaux de la basse-cour pouvant être une source de grands revenus pour la ferme. Il y aurait alors abondance et bien-être dans les familles de nos cultivateurs qui par là seraient plus attachés au sol qu'ils abandonnent pour aller chercher dans les villes les moyens de vivre qu'ils ne peuvent trouver sur leurs propres fermes, parce qu'ils ne savent en retirer tous les avantages qu'elles pourraient leur procurer, et cela par leur propre faute, car ils se complaisent trop dans la culture routinière. Oh ! sachons-le, le cultivateur qui est attaché à la routine est perdu. Il faut nécessairement que le jeune homme qui se destine à la vocation agricole soit initié à tous les progrès agricoles ; il faut qu'il fasse de son métier non pas une affaire de routine, mais un objet d'études qui lui feront découvrir tous les secrets que possède la science agricole ; il faut qu'il aille à une école d'agriculture qui lui apprendra à retirer de la culture du sol tous les avantages possibles.

Nécessairement, nous ne saurons jamais être de véritables cultivateurs sans que nous ne soyons réel,

lement décidés à marcher dans la voie du progrès dans toutes les améliorations agricoles possibles, si l'on veut produire beaucoup et au prix de revient le moins élevé: ces deux conditions sont indispensables pour lutter avantageusement avec la concurrence des pays étrangers; or, les machines agricoles sont appelées aussi à jouer un grand rôle dans notre système agricole. Les moissonneuses surtout sont susceptibles d'amener de précieux résultats dans notre manière de préparer le terrain; car si les cultivateurs désirent faire usage de ces instruments, il leur faudra nécessairement préparer la terre destinée aux céréales de manière à pouvoir se servir avec intelligence de la herse et du rouleau; il leur faudra, surtout, enlever des champs toutes les pierres grosses et petites: ce serait autant de gagné à la bonne pratique agricole.

Nous avons assisté, la semaine dernière, à un concours de moissonneuses-lieuses qui ont pour la plupart bien fonctionné. La lutte a été bien vive. En voici le compte rendu :

Concours de moissonneuses-lieuses sur la ferme-modèle du Collège de Ste-Anne.—Mardi et mercredi, 15 et 16 septembre courant, il y avait concours de moissonneuses-lieuses sur la ferme-modèle du Collège de Ste Anne, provenant de manufactures d'instruments agricoles de la Province Ontario.

Vu le grand intérêt que les cultivateurs portent de plus en plus à l'outillage agricole, il y avait foule sur le terrain où se tenait ce concours d'instruments qu'un grand nombre de cultivateurs voyaient fonctionner pour la première fois.

Le premier jour, trois moissonneuses-lieuses étaient en présence: "La Brantford" de Brantford, présentée par M. Geo. T. Vincent, de Montréal; 2o. "La Frost & Wood" de Smith's Falls, présentée par M. W. A. Ross, de Québec; 3o. "La lieuse légère (à corde)" Toronto, Massey & Cie., présentée par M. L. D. Caron, de Toronto. Le lendemain une quatrième moissonneuse-lieuse: "La Paterson" de Paterson, présentée par MM. Lefrançois et Thiboutot, de Québec, entra en concours avec les trois précédentes.

Vu le retard de la "Paterson" à arriver sur le terrain du concours, les représentants des trois autres moissonneuses ont consenti à un deuxième concours, annulant par conséquent les essais de la veille.

Le terrain sur lequel ces moissonneuses-lieuses avaient à opérer se trouvait dans les meilleures conditions possibles; nous n'en pourrions pas dire autant du grain (blé) qui était vert, pesant, très long et même renversé en plusieurs endroits.

Il était difficile de pouvoir donner un jugement sur le mérite intrinsèque de chacune de ces moissonneuses-lieuses, puisqu'elles étaient plus ou moins pesantes l'une que l'autre. Dans ce cas, on pouvait se demander avec raison pourquoi chaque machine était attelée seulement de deux chevaux, au lieu de trois, nombre nécessaire pour que le travail se fasse convenablement sans trop de fatigue pour les chevaux? Il fallait donc juger du travail tel que fait sur le champ, c'est-à-dire avec deux chevaux.

Dans ces conditions, les moissonneuses se sont mises au travail, chacune avec ses difficultés et ses avantages, soit par leur pesanteur, leur rouage plus ou moins compliqué ou leur peu de pesanteur. L'on nous a dit que la "Frost & Wood" était sous le fait

d'un accident qui nuisait au bon fonctionnement de la roue qui semblait écraser le grain. C'était là une mauvaise chose, car lorsqu'on se présente à un concours il faut être prêt à toutes les éventualités. D'un autre côté, "la Paterson" ne se trouvait pas dans les mêmes conditions que les trois autres qui avaient fonctionné la veille et qui par conséquent n'était pas suffisamment éliminée; de plus, nous croyons que le montage de cette moissonneuse s'est fait avec trop de précipitation, ce qui pouvait nuire à son travail.

Nous ne voulons pas être injuste à l'égard des représentants de ces moissonneuses-lieuses qui ont pris part au concours avec l'espoir de succès de la part de chacun d'eux, et nous signalons les faits tels que nous avons pu les constater. D'un autre côté, il serait injuste de taxer les juges de partialité, surtout dans un concours d'aussi courte durée que l'était celui-là.

Ces moissonneuses-lieuses ont semblé mieux fonctionner les unes que les autres, tantôt sur un point, tantôt sur un autre; "la Brantford" même a fonctionné mieux lorsqu'elle a été mise en opération en dehors du concours. Ces résultats proviennent-ils de la machine, des attelages ou des conducteurs? On sait que ces divers facteurs exercent une influence manifeste sur le fonctionnement. Ce n'est donc pas en une seule journée ou deux de travail, que l'on pourrait accorder sur plusieurs moissonneuses la supériorité à l'une plutôt qu'à l'autre, ou les classer toutes dans l'ordre de leur supériorité respective. Nous en avons un exemple dans le concours qui a eu lieu à Champlain et celui qui vient d'avoir lieu à Ste Anne: "la Brantford" a mieux fonctionné ici que "la Paterson"; cependant, à Champlain, la préférence, nous dit-on, a été donnée à cette dernière moissonneuse-lieuse. Les résultats obtenus sont donc souvent contradictoires: ce qui tient à une foule de circonstances dont il est fort difficile de se rendre compte, parce que telle machine qui a été classée ici la première, ne pourrait peut-être venir ailleurs qu'en troisième et même en dernière ligne: de là des amours-propres froissés et même des intérêts compromis.

Suivant nous, un concours d'une journée et même de deux jours ne suffit pas pour donner complète satisfaction. M. Vincent a été le premier à le demander; les autres n'ont pu refuser. La décision des juges n'a porté qu'à ce trop court essai; ce n'est donc pas à eux qu'on doit en vouloir d'avoir décidé en faveur de "la lieuse légère (à corde)" Toronto, de Massey & Cie., qui jusqu'à ce jour a donné entière satisfaction à la ferme-modèle du Collège de Ste Anne qui en a fait l'achat quoique le travail soit fait avec seulement deux chevaux.

Ce qui est arrivé à Ste Anne et à Champlain, pourrait arriver ailleurs, sans que nous eussions à accuser les juges de partialité. Nous pourrions en citer un exemple dans un concours tenu en quatre différents endroits, en France, où les quatre mêmes moissonneuses étaient en présence dans ces différents concours.

Une moissonneuse qui avait obtenu le premier prix à Chartres obtenait le 4e prix au comice de l'Aube; une autre ayant obtenu le 1er prix au concours du comice agricole de Laon était rangée en troisième lieu à Chartres. Celle qui était classée No 1 à un endroit était mise au No. 4 dans un autre, et vice versa. C'est un singulier tohu-bohu! qui nous paraît incontrôlable dans un concours même de bonne foi, où l'on

n'essaie pas à acheter un témoignage favorable des juges avec des faveurs ou de l'argent.

Quoiqu'il en soit, la diversité de ces décisions n'empêche pas que nous puissions reconnaître l'utilité des moissonneuses-lieuses, spécialement à l'égard des grandes fermes. Elles pourraient aussi être utilisées pour les petites fermes au moyen d'associations et avec la condition de bien préparer le terrain pour ce genre de travail. Un cultivateur à l'aise, dans ce cas, pourrait organiser des entropises de moissonnage et y trouver son compte d'une manière profitable. Dans ces conditions les moyennes, même les petites cultures pourraient profiter des avantages considérables que présentent les moissonneuses-lieuses.

Concours des membres de la Société d'agriculture du comté de l'Islet.

Pour fermes de comté et récoltes sur pied.

FERMES DE COMTÉ (total des points, 175).—1er prix, P. G. Verreault (158 points), St-Jean Port-Joli; 2me, Thadée Francœur (150 points), St-Roch; 3me, Magloire Francœur (149 points), St-Roch; 4me, Jules Dupuis (144 points), St-Roch; 5me, Auguste Fafard (135 points), l'Islet; 6me, Jacob Gagnon (126 points), St Jean Port-Joli; 7me, Jean-Bte Castonguay (125 points), St-Roch; 8me, Charles Moreau (121 points), l'Islet; 9me, Cléophas Fournier (119 points), l'Islet; 10me, Xavier Gaulin (113 points), St-Eugène.

RÉCOLTES SUR PIED.

Groupe de l'Islet, St Eugène et St-Cyrille.

Blé.—1er prix, Amédée Kyrouack; 2me, Eugène Casgrain; 3me, Liguori Morin; 4me, Pierre Lauglois.

Orge.—1er prix, Eugène Casgrain; 2me, Octave Coulombe.

Avoine.—1er prix, Amédée Kyrouack; 2me, Joseph-Rémi Aubut; 3me, Joseph Beaulieu; 4me, Louis Carleau.

Seigle.—1er prix, Arthur Boucher; 2me, Georges Bélanger; 3me, Octave Bélanger; 4me, Edmond Pelletier.

Pois.—1er prix, Amédée Kyrouack; 2me, Daniel Gagné.

Blé d'Inde.—1er prix, Rév. F. X. Méthot; 2me, Frère Chrysostôme.

Prairie.—1er prix, Jules Casgrain; 2me, Zotique Pouliot; 3me, Eusèbe Caron; 4me, Xavier Duchesneau.

Légumes.—1er prix, Rév. F. X. Méthot; 2me, Frère Chrysostôme; 3me, Edouard Jean.

Pommes de terre.—1er prix, Octave Dubé; 2me, Antoine Lavoie; 3me, Eugène Casgrain; 4me, Joseph Beaulieu.

RÉCOLTES SUR PIED.

Groupe de St-Jean Port-Joli et de St-Aubert.

Blé.—1er prix, Alexis Blais; 2me, Alexis Caron; 3me, Gaspard Bois.

Orge.—Prix, Martin Dubé.

Avoine.—1er prix, Ludger Têtu; 2me, Lucien Bélanger; 3me, Louis Ouellet.

Seigle.—1er prix, Boniface Bélanger; 2me, Frédéric Bélanger; 3me, Louis Ouellet; 4me, Zéphirin Miville.

Pois.—1er prix, Georges Ouellet; 2me, Onésime Fournier; 3me, Xavier Miville.

Blé d'Inde.—Prix, Boniface Bélanger.

Prairie.—1er prix, Cyprien Terriault; 2me, David Chouinard.

Légumes.—1er prix, Edouard Leclerc; 2me, Boniface Bélanger; 3me, Georges Pelletier; 4me, Lévi Duval.

Pommes de terre.—1er prix, Charles Duval; 2me, Cyprien Toussaint; 3me, Onésime Fournier; 4me, Alfred Caron.

RÉCOLTE SUR PIED.

Groupe de St Roch et de Ste-Louise.

Blé.—1er prix, Cyprien Morneau; 2me, Guillaume Pelletier; 3me, Pierre Pelletier.

Orge.—Prix, Joseph Caron.

Avoine.—1er prix, Jean-Bte Castonguay; 2me, Michel Lizotte; 3me, Jean Castonguay.

Seigle.—1er prix, Benoit-Cyprien Pelletier; 2me, Elzéar Arton.

Pois.—Prix, Elzéar Arton.

Prairie.—1er prix, Alphonse Pelletier; 2me, Odilon Pelletier; 3me, Pierre Pelletier.

Légumes.—1er prix, Alphonse Pelletier; 2me, Michel Lizotte; 3me, Calixte Pelletier; 4me, Edouard-Odilon Pelletier.

Pommes de terre.—1er prix, Odilon Pelletier; 2me, Edouard-Odilon Pelletier; 3me, Jean Castonguay.

RÉCOLTES SUR PIED.

Groupe de Ste Perpétue et de St-Pamphile.

Blé.—1er prix, Augustin Leclerc; 2me, Elzéar Dubé; 3me, Anselme Fournier.

Orge.—1er prix, Joseph-Georges Pelletier; 2me, Narcisse Pelletier.

Avoine.—1er prix, Anselme Fournier; 2me, Elzéar Dubé; 3me, Dorvéni Lizotte.

Seigle.—1er prix, Narcisse Pelletier; 2me, Anselme Fournier.

Pois.—1er prix, Elzéar Dubé; 2me, Augustin Leclerc; 3me, Dorvéni Lizotte.

Prairie. 1er prix, Narcisse Pelletier; 2me, Elzéar Lebel; 3me, Germain Thibeau; 4me, Joseph-Narcisse Pelletier.

Pommes de terre.—1er prix, Augustin Leclerc; 2me, Dorvéni Lizotte; 3me, Joseph-Georges Pelletier; 4me, Narcisse Pelletier.

Prix offerts à tout membre, dans le comté, pour la plus grande étendue de terres neuves.

Non labourées.—1er prix, Boniface Bélanger; 2me, Charles Marcotte; 3me, Anicet Lord; 4me, Elzéar Lebel; 5me, Adolphe Fortin; 6me, Anthime Lemieux; 7me, Gatién Caron; 8me, Pierre Langlois; 9me, Rév. C. Eugène Frenette; 10me, Joseph-Narcisse Pelletier; 11me, Théophile Miville.

Terres labourées pour la première fois.—1er prix, Joseph-Georges Pelletier; 2me, Alexis Blais; 3me, Augustin Leclerc; 4me, Louis Carleau; 5me, Anthime Lemieux; 6me, Anselme Fournier; 7me, Dorvéni Lizotte; 8me, Servule Pelletier.

Distribution des prix au Cercle agricole de Sherbrooke.

A la demande d'un de nos abonnés, membre de cette association, nous nous faisons un devoir de publier la liste des prix accordés au concours sous la direction de ce cercle agricole, et que nous empruntons au *Pionnier de Sherbrooke*.

M. J. T. LEMIRE, de Stoke (Centre), a obtenu : les 1ers prix pour la tenue de ferme, pour $\frac{1}{2}$ arpent d'orge, $\frac{1}{2}$ arpent de pois, le blé d'inde, tabac, le bétail, la quantité de terre nouvelle, et l'industrie domestique; les seconds prix pour les fèves, le jardinage, les pommes de terre et l'orge en terre nouvelle, et les troisièmes prix pour le foin et les pommes de terre.

M. EUGÈNE BOURQUE a obtenu les premiers prix pour le foin, les navets et les arbres fruitiers; les deuxièmes prix pour la tenue de ferme, le blé d'inde, les arbres d'embellissement et l'ensilage; les troisièmes prix de jardinage, de bétail et d'industrie domestique.

M. C. GELINAS a obtenu les premiers prix de deux arpents de meilleure terre nouvelle, d'ensilage, d'orge et de pomme de terre en terre nouvelle; le deuxième prix de quantité de terre nouvelle; le troisième prix de terre nouvelle.

M. JOS. ALLARD a obtenu les deuxièmes prix de bétail et d'industrie domestique; le troisième d'arbres fruitiers; le quatrième de foin; le sixième de tenue de ferme.

M. EMILE CAMBRON a obtenu les deuxièmes prix de blé et de $\frac{1}{2}$ arpent d'orge; les troisièmes de tenue de ferme et de tabac; quatrième de jardinage.

M. PIERRE NAULT a obtenu les premiers prix de jardinage, de fèves, de clôture en pierre [prix extra]; le second de navets et le troisième d'industrie domestique.

M. LAZARE BERGERON a obtenu le premier prix de navets en terre neuve; les deuxièmes prix de pommes de terre et d'arbres fruitiers; le troisième de blé et le quatrième de tenue de ferme.

M. JOS. BLANCHARD a obtenu le deuxième prix de navets en terre neuve et les troisièmes prix de $\frac{1}{4}$ arpent de pois, de blé d'inde et de fèves.

M. JUSTE BOUCHER a obtenu le premier prix de 2 arpents de terre neuve; le deuxième prix d'avoine; le troisième prix de deux arpents d'avoine en terre neuve et le quatrième prix de pommes de terre.

M. STANISLAS FORTIER a obtenu le premier prix d'avoine; les troisièmes prix de navets et de 2 arpents d'avoine en terre nouvelle et le 5e prix de tenue de ferme.

M. ISAAC GAUTHIER a obtenu le premier prix de blé; les deuxièmes prix de $\frac{1}{4}$ arpent de pois et de 2 arpents de terre neuve et le troisième prix de 2 arpents d'avoine.

M. JOSEPH LECOURES a obtenu les deuxièmes prix de 2 arpents d'avoine et de navets en terre nouvelle, et le troisième d'orge en terre nouvelle.

M. PIERRE HETU a obtenu le premier prix de pommes de terre, le second prix de blé et le cinquième de jardinage.

M. DENIS DUFORD a obtenu le troisième prix d'orge et une mention honorable pour l'érochage.

M. BERNARD BERGERON a obtenu les troisièmes prix de pommes de terre en terre neuve et d'arbres d'embellissement.

M. ALPHONSE LECOURES a obtenu les troisièmes prix pour la quantité de terre neuve et les navets en terre neuve.

M. WILLIAM MURRAY a obtenu le premier pour arbres d'embellissement et le second pour foin.

M. L'ANGE MARQUIS a obtenu le deuxième prix de tabac et le cinquième prix de jardinage.

M. HUBERT BOUCHER a obtenu le cinquième prix de pommes de terre.

M. THOMAS GALWIN a obtenu le troisième prix de deux arpents d'avoine.

Après la distribution des tableaux d'honneur décernés aux heureux vainqueurs par notre savant ami M. Stenson, M. C. Gélinas, secondé par MM. Téléphore Lemire et E. Noël, propose que des remerciements soient votés à Messieurs les membres du jury d'examen, et sa motion est adoptée par acclamation.

Messieurs H. C. Cabana et J. Allard prennent ensuite la parole et font ressortir toute l'importance des Cercles Agricoles et font des vœux pour le développement croissant de ces utiles associations.

Monsieur Stenson en sa qualité de Président du jury d'examen, remercie les concurrents, membres du cercle agricole, de la généreuse hospitalité qu'ils ont accordé à lui et à ses collègues.

Nous n'avons pu obtenir la liste du nombre exact de points gagnés par chaque concurrent sauf en ce qui concerne la bonne tenue des fermes et nous la faisons suivre ci-après :

1	prix	Tél. Lemire,	173	points
2	"	E. Bourque,	130	"
3	"	E. Cambron,	78	"
4	"	L. Bergeron,	73	"
5	"	S. Fortier,	72	"
6	"	J. Allard,	71	"
7	"	J. Boucher,	58	"

Nous présentons nos sincères félicitations aux heureux vainqueurs et leurs souhaitons à eux et à leurs concurrents : courage et persévérance.

Les cercles agricoles sont, comme nous l'avons dit à plusieurs reprises, une organisation éminemment utile, digne de tous les encouragements et qui est appelée à faire dans la contrée un bien immense. Le passé du cercle agricole de Sherbrooke est là et prouve surabondamment que les progrès qu'il a accomplis sont dignes d'admiration.

Moyen d'hiverner les abeilles.

A une assemblée annuelle de la Société d'apiculture de la Province de Québec, qui a eu lieu à St-Hyacinthe le 15 septembre courant, M. Bernard Lemay, apiculteur distingué des Cantons de l'Est, a fait part aux membres de cette association, de la manière suivante qu'il a adoptée pour hiverner ses abeilles :

Je vais vous donner, a-t-il dit, les moyens que j'ai employés depuis trois ans pour l'hivernage de mes abeilles, moyens qui m'ont donné une entière satisfaction.

Vous construisez une boîte plus ou moins longue, suivant le nombre de ruches que vous voulez y placer (j'en mets de sept à huit dans la même boîte), cette boîte est en trois parties, savoir : premièrement, un plateau élevé de quatre à six pouces de terre; deuxièmement, un cadre de neuf pouces plus haut que les ruches et d'un pied plus large, afin de laisser un espace de six pouces à chaque bout des ruches; troisièmement, le couvert qui devra être sur un plan incliné en arrière afin de faire écouler l'eau.

Avant de mettre les ruches dans cette boîte vous enlevez l'étage supérieur et vous placez une toile ou coton double sur le dessus, à la place du couvert, cette toile empêche le bran de scie de tomber dans la ruche et permet à l'air de circuler; ensuite vous placez vos ruches sur le grand plateau de la boîte, l'une près de l'autre, et vous emplissez le dessous de bran de scie.

Remarquez que l'espace entre la toile qui est sur la ruche et le couvert de la grande boîte doit être rempli de bran de scie; vous posez le couvert dessus le cadre bien ajusté pour que l'eau n'y pénètre pas; vis-à-vis des portes en dehors, vous mettez une planche inclinée pour que les abeilles ne voient pas le jour, tout en laissant circuler l'air en empêchant la neige d'y pénétrer.

Comme vous voyez, tout consiste à ce que les ruches soient bien entourées de cinq à six pouces de bran de scie et que l'air circule librement par la porte et s'évapore par la toile au-dessus de la ruche.

Au printemps, quand le temps est beau et que la neige est dure, vous pouvez laisser sortir les abeilles; pour cela vous n'avez qu'à enlever la planche inclinée devant la porte de la boîte.

Si vous voulez voir à l'intérieur de vos ruches vous pouvez enlever le bran de scie sur le dessus des ruches sans défaire le reste. Si vous trouvez le tout en bon ordre, vous n'avez qu'à remettre l'étage supérieur sans y remettre de bran de scie.

Vous enlèverez le bran de scie de vos ruches quand vous verrez que les froids sont complètement finis; pour moi, je ne l'enlève qu'à la fin de mai, et je trouve que c'est assez à bonne heure.

Si vous craignez d'employer ce moyen, faites en l'essai avec quelques ruches et j'espère qu'elles vous donneront satisfaction.

Choses et autres.

"Le Naturaliste Canadien," publié par l'abbé L. Provancher.— Nous voyons avec plaisir que la presse Canadienne a été unanime à saluer la réapparition de cette importante et utile publication qui avait cessé de paraître au mois d'octobre 1883. Plus que jamais cette publication se recommande à l'attention

non seulement des hommes qui se livrent à l'étude de l'entomologie, mais des horticulteurs, des propriétaires de vergers et en général des cultivateurs qui ont le souci de leur art.

Les cultivateurs, nous le savons, sont entourés de milliers et de milliers d'ennemis qui en veulent à leurs cultures, et toujours ils mettent sur le compte du vent, de la pluie, du soleil, du brouillard, les dégâts dont les insectes sont presque toujours les auteurs. Cette année, plus que jamais, les grains, le foin, le trèfle, les racines, les fruits de toutes sortes et les arbres forestiers, dans notre pays et aux Etats-Unis, ont eu à souffrir considérablement des ravages causés par les insectes nouveaux qui émigrent d'un endroit à l'autre et qui se multiplient à l'infini, parce que nous ne prenons pas les moyens de les détruire; au contraire, nous leur donnons toutes les chances possibles de s'étendre et de se multiplier davantage dans nos champs, dans nos jardins et dans nos vergers, par notre indifférence coupable à leur égard.

M. l'abbé Provancher, qui se livre depuis déjà nombre d'années à l'étude de l'entomologie, fait appel à ses compatriotes pour les engager à souscrire à son journal, le *Naturaliste Canadien* qui devra sûrement nous renseigner sur les moyens à prendre pour la destruction des insectes qui sont un fléau pour notre culture.

Tous ceux qui en ont les moyens, devraient se faire un devoir de recevoir ce journal dont l'abonnement, payable d'avance, n'est que de \$2.00 par année. On peut s'abonner chez M. J. A. Langlais, libraire à St-Roch de Québec.

Succès à notre confrère, M. l'abbé Provancher, dans son œuvre éminemment utile.

Succès d'Exposition à Toronto.—Nous aimons à signaler à l'attention publique le succès remarquable de trois de nos concitoyens qui viennent de concourir très avantageusement à la grande exposition de Toronto.

M. Roch Simard, de l'Assomption, a remporté quatorze prix sur ses objets exposés, c'est-à-dire qu'il a été un des plus heureux concurrents sur toute la ligne dans le département d'agriculture.

M. Beaudry, de Saint-Alexis, a rivalisé avec un égal succès qui l'a couronné d'autant de prix qu'il a exhibé d'articles.

Et M. Médéric Foucher, le célèbre planteur de tabac canadien, qu'il cultive à Saint-Jacques de l'Achigan sur une si grande échelle, est revenu décoré d'une médaille en argent pour la première qualité de son tabac, et d'une médaille en bronze pour la plus belle collection de ceintures fléchées.

Honneur donc aux brillants succès de ces trois agriculteurs, canadiens-français, qui ont eu la hardiesse et le mérite de prendre l'initiative de l'exposition de nos produits agricoles et industrielle dans ces grands comices provinciaux, en rivalité avec l'élément anglais et à l'honneur du nom canadien-français.—*La Presse.*

RECETTES

Comment on empêche les confitures de cristalliser.

Cet accident n'est pas sans doute très grave; il ne laisse pas cependant d'être quelquefois une source d'ennuis pour les ménagères peu expérimentées. La cristallisation, c'est-à-dire la solidification anormale, est particulière aux confitures faites exclusivement avec des cerises. Elle est sûrement et absolument prévenue, si l'on a soin, aussitôt que les confitures sont refroidies dans les pots, de les recouvrir d'une légère couche de gelée de gadelles. On voit que le procédé est d'application facile. Nous en recommandons l'essai à celles de nos lectrices qui se trouveraient dans le cas d'y recourir.—*Revue d'économie rurale.*

Comment on pare une volaille.

Lorsqu'une volaille est plumée, il faut, pendant qu'elle soit encore chaude, l'envelopper dans un linge imbibé d'eau laiteuse; mais c'est la dernière opération. Auparavant, on doit l'avoir bien préparée pour la blanchir. On la nourrit à cet effet, avec de la pâtée de farine d'orge délayée dans du lait légèrement écrémé; puis, douze heures avant de la tuer, on la met dans un endroit chaud et obscur, sans nourriture, et on lui fait administrer un breuvage composé de deux tiers de lait, un tiers d'eau et un peu de sel.—*Revue d'économie rurale.*

VENTE A L'ENCAN

Magnifiques Jerseys-Canadiens, et moutons Cotswolds.

Le soussigné vendra, sans réserve, le 22 octobre prochain, sur sa ferme expérimentale de Trois-Rivières, environ vingt-cinq têtes de *Jerseys-Canadiens* provenant des meilleurs types *Jerseys* dans le monde entier. *Stoke Pogis III* [père de *Mary Ann of St Lambert* laquelle a donné 867 lbs de BEURRE DANS ONZE MOIS] est le grand père des vaches à vendre, et *Albert Rex Alpha*, importé pour le troupeau de M. Roméo Stephens, de *St Lambert*, est le père des veaux. C'est certainement un des plus beaux *Jerseys* au monde.

Aussi, quatre béliers et quatre brebis *Cotswolds* provenant du magnifique troupeau du Collège d'agriculture de Guelph, Ontario.

Vente après l'arrivée des chars du midi à Trois-Rivières. On peut voir ces animaux ainsi qu'*Albert Rex Alpha*, sur la ferme du soussigné à Trois-Rivières, en s'adressant à M. Thomas Fortin, chemin des Forges. Pour tous autres détails, s'adresser à

ED. A. BARNARD,
Directeur de l'agriculture, Québec.

GRANDE VENTE PAR ENCAN

d'animaux *Ayrshires* (pure race), 35 têtes, mâles et femelles. Aussi, 26 moutons *Cotswolds*, de 1er choix.

Le tout sera vendu sans réserve le 20 octobre, à 10 heures de l'avant-midi, à la demeure du soussigné.

Conditions libérales.

Si le temps est mauvais, la vente sera remise au lendemain.

Vente à 10 heures précises.

A. MOUSSEAU, Berthier, en haut.

A VENDRE

BETAIL Ayrshire,
COCHONS BERKSHIRES,
VOLAILLES PLYMOUTH ROCK

S'adresser à

M. LOUIS BEAUDRY,
16, Rue St Jacques, MONTREAL

A VENDRE

Bétail *Ayrshire*: veaux mâles et génisses, pure race, avec *pedigree*; un jeune taureau *Ayrshire* de deux ans, pure race, avec *pedigree*.

Aussi: Moutons *Cotswold*, de choix. S'adresser à

J. B. BEAUDRY,
ST MARC, Comté Verchères, P. Q.

AUX CULTIVATEURS!

Qui désirent se procurer les instruments les mieux adaptés pour la culture de ce district, ils trouveront les articles suivants:

Arrache pierres et Souches, Aiguiseur de Faulx, Arrache patates les plus modernes, Arrosoirs ou distributeurs d'engrais liquide.

Bouleveurs à deux chevaux, Brouettes, Barattes de toutes grandeurs.

Charrues de fonte durcie et trempée, Charrues d'acier meilleurs modèles, Charrue sous-soi, Charrues tournantes en versoir mobile pour côteaux, Charrues à double versoir pour binage, Charrues Sulky, Charrues à trois sillons, Crevoirs, Cribles ordinaires et Cribles séparateurs, Coupe légumes, Cultivateurs assortis avec sarclours et ranchausseurs.

Faucheuses pour un et deux chevaux améliorées, Faneuses pour étendre le foin.

Fourneaux agricoles de 30 à 75 gallons.
 Godendard et Machine à scier les bûches.
 Herse rotatoire, Herse carrée pour un et deux chevaux,
 Herse améliorée à charnière, Houe et Cultivateur à roues;
 Houe à la main, Hache-paille (assortis) s'aiguissant lui-même.
 Leviers pour graisser les roues de voitures, Laveuses méca-
 niques (assorties).
 Moissonneuses les plus améliorées, Machines à battre, sys-
 tème Gray, pour un et deux chevaux, Machines pour semer les
 patates, couper les germes, combinées, Manipulateur méca-
 nique pour le beurre.

Presse à foin.
 Râteaux à cheval améliorés, Rouleaux de jardins, Rouleaux
 de champs pour un ou deux chevaux, avec appareil pour se-
 mer la graine de mil.

Semoirs à graines de jardin, Semoirs à la volée, Semoirs
 combinés pour grain et graine de mil, Scies rondes s'adaptant
 à un pouvoir quelconque.

Teneur de sac pour empocher, Tombereaux écossais, Tom-
 bereaux pour étendre le fumier, etc, etc.

AUSSI : pièces pour réparations de toutes espèces d'instru-
 ments agricoles.

CHEZ

CHARLES T. COTÉ.

Gérant de la Cie Manufacturière de Québec.

MAGASIN - - - 191, RUE ST PAUL. } QUÉBEC.
 FABRIQUE : 4 et 6, RUE DES BAINS. }

ECREMEUSE DE LAVAL!

INSTRUMENTS de Paterson & Frère : Charrues d'acier,
 Charrues à siège, Charrues à un cheval, Charrues à 2 et à 3
 oreilles, Herse et Cultivateurs à dents à ressort, Fauchuses
 à un cheval et à 2 chevaux, Moissonneuses, Lièuses, Râteaux,
 Hache-paille, Moulins à mouture Raymond, etc.

INSTRUMENTS de la Compagnie Manufacturière Massey :
 Fauchuses Toronto, Râteaux, etc.

INSTRUMENTS PLANET, Jr.

Semoirs à graines de jardin, petits Cultivateurs à bras, Cul-
 tivateurs, Houes à cheval, etc. Les meilleurs instruments de
 ce genre.

PETITS SEMOIRS A GRAINES DE RANDOLPH,

Fonctionnant à l'aide de la main, expédiés par la Poste pour
 \$1.75.

Charrues à double versoir avec arrache-patates.

Charrues écossaises toute de fer, Charrues de Lamoureux,
 Charrues tourne-oreille pour côtes, Herse carrée montant en
 bois, Herse toutes de fer, Herse-grubblers de fer, Boulever-
 seurs à roues pour 2 chevaux, Cultivateurs, Sarcleurs et Ren-
 chauseurs, Arrache-souches et pierres, Baratte & Malaxeur
 de Litch. Seaux à traire les vaches. Chargeurs de foin, Tom-
 bereaux à étendre le fumier, Machines à battre, Cribles van-
 neurs et séparateurs.

Machines à moudre de Vessot.

Ustensiles de buanderie et engins à vapeur, sur commande-
 etc. Assortiment de pièces de réparations pour instruments ci-
 dessus nommés, pour ceux de la maison Beauchemin & Fil,
 pour fauchuses, Buckey, etc. Dents de Fauchuses. Tors
 deuses.

Moulins à scie portatifs, Machine à battre à la vapeur, Ma-
 tériel de fromagerie.

A vendre chez

LEFRANCOIS & THIBOUTOT.

110, rue St Paul, Québec

28 mai 1885.

Le gérant de la Gazette des Campagnes, Hector A. Proulx
 offre en vente des volumes de littérature très intéressante.
 Voir son annonce au No 41 de la Gazette des Campagnes.



GRANDE

Exposition Coloniale à Londres, Angleterre, 1886.

CINQUANTE-QUATRE MILLE PIEDS RÉSERVÉS POUR
 LE CANADA.

Première Commission Royale d'Exposition
 depuis 1862.

L'EXPOSITION COLONIALE ET DES INDES qui s'ouvri-
 ra à Londres, Angleterre, le 1er de Mai 1886, doit se faire
 sur un grand pied, son but étant de faire époque dans les rela-
 tions mutuelles de toutes les parties de l'Empire britannique.

Afin de donner plus de relief à cet événement, une Commis-
 sion Royale a été émise pour tenir cette exposition, la première
 depuis 1862; et Son Altesse Royale le Prince de Galles en a été
 nommé Président par Sa Majesté.

L'espace considérable de 54,000 pieds carrés a été alloué à
 la Puissance du Canada, par ordre du président Son Altesse
 Royale.

Cette Exposition n'est que pour les colonies et les Indes; ni
 le Royaume-Uni, ni les nations étrangères ne pourront y con-
 courir; l'objet étant d'exhiber au monde entier ce que les co-
 lonies peuvent faire.

C'est la plus belle occasion offerte au Canada de montrer la
 place distinguée qu'il occupe, grâce aux progrès qu'il a faits
 dans l'agriculture, l'horticulture, les industries et les beaux-
 arts, les industries manufacturières, les améliorations les plus
 récentes apportées aux machines et instruments de fabriques,
 dans les travaux publics au moyen de modèles et dessins, aussi
 par un étalage approprié des immenses richesses qu'il possède
 dans ses pêcheries, ses forêts et ses mines, et aussi en fait de
 marine.

Les Canadiens de toutes dénominations et de toutes classes
 sont invités à venir et lutter d'ardeur pour mettre le Canada
 sous son véritable jour comme première colonie de l'Empire
 britannique, et de déterminer sa véritable position aux yeux
 du monde.

Il est de l'intérêt de chaque cultivateur, producteur et fa-
 bricant de contribuer à cette exposition, va qu'il a déjà été
 démontré qu'un développement de commerce suit toujours de
 semblables efforts.

Par ordre,

JOHN LOWE,

Secrétaire du département de l'agriculture

OTTAWA, 1er Septembre 1885.

L. A. LANGLAIS, AVOCAT, de Fra-
 serville, P. Q., suit
 les Cours de Rimouski, de Kamouraska et de Montmagny. Il
 s'occupe de prêts d'argent hypothécaires et autres.

A VENDRE

Des terres situées au Lac Témiscouata et à St Honoré, de-
 vant être traversées par le chemin de fer de Woodstock, main-
 tenant en voie de construction.

A vendre ou à louer: un bel emplacement avec maison,
 étables et une boulangerie. Le tout dans des places centrales
 de Fraserville.

S'adresser à

L. A. LANGLAIS, Avocat.

CHARLES PACAUD, AVOCAT, Bureaux : à Montmagny,
 rue du Palais de Justice; à Ste Anne de la Pocatière, chez
 M. Germain Lévesque, près de l'église. M. Pacaud suit régu-
 lièrement les termes des Cours de Québec, Montmagny et Ka-
 mouraska.